La distinction tense / time dans l'enseignement universitaire

Catherine Filippi-Deswelle

▶ **To cite this version:**

Catherine Filippi-Deswelle. La distinction tense / time dans l'enseignement universitaire : Quelle place pour l'aspect grammatical ?. Approche à visée actionnelle et grammaire en cours de langues étrangères en collège et lycée : quel terrain d'entente ?, Agnès Leroux, Nadine Herry-Bénit et Pascale Manoilov, Feb 2019, Nanterre, France. hal-02099010

HAL Id: hal-02099010

https://normandie-univ.hal.science/hal-02099010

Submitted on 13 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Début de mon intervention

À l'Université de Rouen Normandie, on enseigne la Grammaire dite « Linguistique » à partir de la deuxième année de Licence. Dans le cadre du programme d'approfondissement *des temps et des aspects grammaticaux*, je mets particulièrement l'accent sur l'initiation à la désambiguïsation du mot « temps » tel qu'il est employé en grammaire.

Pour ce faire, j'ai adopté la terminologie de nombreux linguistes consistant à exploiter la distinction propre à la langue anglaise entre « *tense* » et « *time* », qui traduit les deux acceptions du mot « temps » en français. Citons la *Grammaire explicative de l'anglais* de Paul Larreya & Claude Rivière (4ème édition 2010 / 2014, § 2.5.b., p. 17) :

> […], tout GV à l'indicatif est nécessairement soit au présent soit au prétérit. Du point de vue syntaxique, il n'y a en anglais que ces deux temps. (Rappel : le mot anglais qui désigne un temps syntaxique est *tense*.)
>
> Les éléments *HAVE + -EN*, *BE + -ING*, *WILL*, *SHALL*, etc. ne sont pas des temps ; on voit d'ailleurs que le présent ou le prétérit ne font que s'ajouter à eux.

Je vais à présent procéder à un bref commentaire métalinguistique de cette citation.

Le temps au sens de « *tense* » renvoie à la morphologie propre à la conjugaison des éléments verbaux, auxiliaires et / ou verbes lexicaux, sous la forme de suffixes grammaticaux plus ou moins marqués en anglais. Je veux parler de l'absence de marque du temps présent à côté de la présence de la marque –S de la troisième personne du singulier, entrant en microsystème l'une avec l'autre, ainsi que par rapport à la marque du temps passé ou prétérit, dont la représentation conventionnelle est –ED, quelle que soit la forme régulière ou irrégulière de la graphie / phonie des formes conjuguées en question (ex. : « worked » / « wrote » / « read »). On obtient les symboles suivants : le double marquage –Ø/-S pour le *tense* présent et –ED pour le *tense* prétérit.

Comment, dans ce cas, rendre compte de la description et de la compréhension des étiquettes traditionnelles des temps verbaux comme

« présent / prétérit simple » (surtout pas « passé simple », réservé à la grammaire du français) et « *present* / *past perfect* », « présent / prétérit progressif ou continu ou en BE + -ING » ? À l'écrit, je mets ces étiquettes traditionnelles entre guillemets.

J'ai décidé d'introduire la distinction suivante : « *tense* » au sens étroit pour le suffixe grammatical de conjugaison (incluant la personne et le nombre pour le –S du présent), à ne pas confondre avec « *tense* » au sens large pour les temps verbaux qui sont bien plus nombreux que les DEUX *tenses* évoqués plus haut dans la citation de Larreya & Rivière. Ce qui permet alors de s'interroger sur le bien-fondé de ces étiquettes en comparant les deux microsystèmes terminologiques.

En y regardant de plus près, il apparaît que les termes correspondant au « *tense* » au sens étroit peuvent être employés DEUX fois, tandis que le reste de l'expression reste identique au sein du « *tense* » au sens large. Je m'explique : à l'alternance entre présent et prétérit / *present* et *past* correspond l'attribution unique de « simple / *perfect* / progressif-continu-en BE + -ING ». Cette observation est riche de sens : les étiquettes des « tenses » au sens large contiennent *deux informations grammaticales essentielles* au fonctionnement du système verbal de la langue anglaise. En effet, les termes qui recoupent les emplois des DEUX « *tenses* » au sens étroit renvoient aux *DEUX temps morphosyntaxiques de la conjugaison*, d'où leur caractère variable lors de l'étiquetage, alors que « simple / *perfect* / progressif-continu-en BE + -ING » réfèrent aux *aspects grammaticaux* : par comparaison-opposition, on comprend que seuls deux d'entre eux sont marqués et susceptibles d'être conjugués, à savoir l'auxiliaire d'aspect HAVE et le participe passé du verbe lexical (noté V-EN afin de ne pas le confondre avec la marque du *tense* étroit prétérit –ED) et l'auxiliaire d'aspect BE et le participe présent du verbe lexical (noté V-ING). Le premier aspect grammatical est désigné par « *perfect* » en anglais et « parfait » en français ; le second par « progressif / continu » et plus récemment par « BE + -ING » afin de privilégier les formes sans présager des valeurs sémantiques en contexte.

Si l'on souhaite expliquer l'ajout de « simple » par comparaison-opposition aux deux autres étiquettes, on obtient alors un microsystème à TROIS termes, au sein duquel « simple » correspond à l'absence des deux aspects grammaticaux

marqués sur le plan morphosyntaxique. Il s'agit de l'aspect grammatical non marqué ZÉRO, noté Ø, ou encore de l'aspect simple dit aoristique. Lors du cours, comme de l'analyse linguistique en contexte, on peut attribuer des valeurs à chaque aspect grammatical.

Résumons-nous : l'emploi du mot « *tense* » ne résout pas tout, car en anglais, il renvoie soit aux suffixes grammaticaux (sens retenu par Larreya & Rivière dans la citation), soit aux étiquettes traditionnelles des temps verbaux qui sont bien plus nombreux que les DEUX suffixes en question.

Si l'on ne s'intéresse pas au décryptage de ces multiples dénominations bien connues, on passe à côté de l'identification du « tense » au sens étroit qu'elles contiennent, et on perd l'accès à l'indication d'*aspect grammatical* présente dans chaque « tense » au sens large.

Pour ce qui est du « *time* », à savoir de la temporalité en français, il est question du repérage des périodes chronologiques par rapport au moment de l'énonciation (à identifier à chaque fois en contexte) et de leur mise en correspondance avec le « *tense* » au sens étroit contenu dans le « *tense* » au sens large. J'ai choisi d'adopter la tripartition proposée par les linguistes Jean-Rémi Lapaire et Wilfrid Rotgé (1991 / 2002 ; 1993) : à partir de l'**actuel**, on calcule le **révolu** et l'**avenir**. Cela permet de ne plus confondre systématiquement les niveaux de description morphosyntaxique du GV et sa référence extralinguistique sur le plan de la temporalité. J'essaie donc d'initier mes étudiants à ces distinctions fines dans l'espoir de désambiguïser les termes français de « présent », « passé » et « futur » employés indifféremment. Je dis bien « j'essaie » !

Sophie Lemoine va à présent s'attacher à l'étude du microsystème formé par le « *present perfect* » par comparaison-opposition avec le « prétérit simple ». Nous verrons que la forme V-EN de l'aspect grammatical du parfait est également un indicateur de **« *time* » révolu** (soit entièrement soit partiellement selon les contextes d'emploi). Je lui passe la parole.

Fin de mon intervention

Autres références

Bouscaren Janine, Moulin Michel & Henri Odin, 1996, *Pratique raisonnée de la langue, Initiation à une grammaire de l'énonciation pour l'étude et l'enseignement de l'anglais*, Gap/Paris, Ophrys, (« temps » → « *tense* » et « *time* » : p. 11-12).

Groussier Marie-Line & Claude Rivière, 1996, *Les mots de la linguistique, lexique de linguistique énonciative*, Gap/Paris, Ophrys, (« temps » → « *tense* » et « *time* » : p. 192 ; « actuel » : p. 11 ; « révolu » : p. 180).

Lapaire Jean-Rémi & Wilfrid Rotgé, 1991 [2002], *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail (p. 358-359).

Rotgé Wilfrid, 1993, "Quel avenir pour le futur ?", dans Lapaire Jean-Rémi & Wilfrid Rotgé (éds.), *Séminaire pratique de linguistique anglaise*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail (p. 155 ; 157-158).

Souesme Jean-Claude, 1992, *Grammaire anglaise en contexte*, Gap/Paris, Ophrys, (p. 62-63 ; p. 71-78 ; p. 80-82).

[Sur le parfait en FOR/SINCE, notamment, dans une perspective de linguistique contrastive et didactique]

Leroux Agnès, 2018, *La construction linguistique de la durée en anglais et en français*, Collection GRAMM-R, Bruxelles, Peter Lang (« temps » : p. 39, 42, 50-51 ; « temps grammatical » : p. 46, 49, 237).